

Imprimatur

JOURNAL-ÉCOLE DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE • N° 664 • 15 AVRIL 2010

Dialogue de sourds à la SNCF



80 % des liaisons aquitaines étaient assurées en début de semaine selon la SNCF. Des prévisions surévaluées selon les syndicats. Photo Florent Custodio

Depuis plus d'une semaine, le dialogue social est au point mort à la SNCF. La direction s'y refuse tant que le préavis de grève des cheminots ne sera pas levé. Pour combien de temps encore ?

« Désormais en France, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit. » La raillerie présidentielle est rebattue, mais elle claironne encore. Dans le hall des gares SNCF plus qu'ailleurs. Depuis l'appel de la CGT et de Sud-Rail mardi 6 avril à 20 h, les cheminots sont en grève. Ultime alternative à un dialogue de sourds, pour exiger des créations d'emploi, défendre les conditions de travail et dénoncer

les restructurations du fret. Chaque matin, en AG, la mobilisation est reconduite quasiment à l'unanimité. Pourtant, le trafic ferroviaire suit son cours.

Dans ses communiqués de presse quotidiens, la direction de l'entreprise publique annonce en effet de légères perturbations, arguant qu'en moyenne 80 % des liaisons prévues sont assurées. Aussi parie-t-elle sur l'effondrement sous peu de la mobilisation. Une « posture de déni » qui fait enrager les syndicats. « Dans ses prévisions de trafic, volontairement surévaluées, la SNCF compte les bus. Mais les trains, eux, ne roulent pas », corrige Rachid Radouni, contrôleur et militant de la CGT. La direction précise en effet que les usagers sont acheminés « par tout type de transport ».

« Déni »

La circulation des trains depuis le début du « conflit social », la CGT, première force syndica-

le, en a dressé le bilan. Ainsi, dimanche dernier, à titre d'exemple, seulement 29 % des TER circulaient sur les grandes lignes de la région Aquitaine et 20 % sur celles du Poitou-Charentes. Ces chiffres, sévèrement moindres, ont été communiqués aux présidents de région Alain Rousset et Ségolène Royal. Au détour d'une lettre leur demandant d'intervenir, en leur qualité de président de l'Autorité Organisatrice des Transports Ferroviaires Régionaux, auprès de la direction de la SNCF. Laquelle reste toujours figée, selon les cégétistes, sur une position dogmatique dictée par le président Guillaume Pépy : « On ne négocie pas pendant la grève ».

Le spectre de 1995 plane toujours

Si les dirigeants de la SNCF « minimisent le niveau de mobilisation et spéculent sur le pourrissement du conflit », les agents de l'Établissement Commercial Trains de Bordeaux rappelaient lundi dans une nouvelle motion signée par

la CGT, qu'ils restent « rassemblés, mobilisés et déterminés ». Notamment contre « la déstructuration de l'entreprise publique en multi-filiales ultra-spécialisées et totalement indépendantes ». « Cette transformation de fond accroîtra passablement la pression sur le rendement des cheminots, sans se soucier par ailleurs des règles de sécurité et d'entretien des voies, pour lesquelles la SNCF refuse obstinément d'investir », souligne Thierry Gleyroux, agent de conduite et responsable du fret, dans les locaux de la CGT, rue Charles Domercq. (suite page 2)

Fondateur : Robert Escarpit
Directrice de la publication : Maria Santos-Sainz
Rédacteur en chef : Thomas Bartherote
Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine
1, rue Jacques-Éluil - 33080 Bordeaux cedex
ISSN 0397-068X
Impression : La Nef Chastrusse, Bordeaux

Pont Jean-Jacques Bosc : le difficile chemin de la concertation

La CUB met en place une « concertation d'un nouveau genre » autour du prochain franchissement de la Garonne. La route est encore longue. Tant au niveau du projet que du dispositif de concertation.

La salle Lucie Aubrac à Floirac est situé à deux pas du lieu où l'on verra, dès 2016, le nouveau franchissement de la Garonne vers Bègles. Après les Bordelais et les Béglais, place à la rive droite pour la dernière réunion publique de concertation du semestre. La CUB souhaite éviter un nouveau tollé depuis les récents déboires du pont Bacalan-Bastide. Dans la salle communale au sol rouge-sang, tout est donc fait pour que le citoyen vienne s'informer et s'expliquer.

La volonté de bien faire

Piles de livrets explicatifs, plans des différentes possibilités de franchissement sont disposés à vau-l'eau. Le programme est clair. Une présentation approfondie pour expliquer les tenants et les aboutissants du projet, quelques envolées philosophiques pour planter la démarche de la concertation puis un échange entre riverains et élus de la CUB. En tête, Nicolas Florian, le vice-président chargé de la continuité entre les deux rives et des franchissements est venu défendre la vision et le projet de la CUB.

Même les plus timides peuvent poser des questions par écrit. Dans un coin, Lionel Blondiaux, professeur de sciences politiques à la Sorbonne est mandaté par la CUB pour être le garant des débats.

Une fausse objectivité

Un des chargés de projet de la CUB décrit les

différentes alternatives possibles. Navette fluviale, téléphérique ou tunnel. Mais à chaque fois, aucune des propositions ne semblent adaptées. Soit on ne peut pas desservir suffisamment de personne. Soit c'est trop cher. Ou encore l'entretien pose problème. Reste le pont. « Une solution complète et adapté souvent utilisé dans un tel contexte », annonce fièrement le powerpoint. Dans l'assistance personne n'est dupe.

Un homme venu de Bègles s'empare « Au début, on parlait pas de pont. A Bègles, on en parlait un peu plus. Aujourd'hui, on ne parle plus que de ça. » Puis il invective les responsables de la CUB : « Je ne suis pas hypocrite. Ce sera un pont. De toute manière, c'est ce que vous voulez. » Pour beaucoup, cet exercice de concertation sur le choix du mode de franchissement de la Garonne relève de la mascarade. Xavier Perez, membre de l'association Relais C de Floirac, participe au Comité Permanent de Concertation qui a vocation à réaliser des recommandations pour assurer la réussite du processus. Il s'insurge. « Ce n'est pas une concertation, c'est un show. »

Ce sera un pont

Le garant, Lionel Blondiaux, assure que tout se resserre. L'accord autour d'un pont est clair. « Il reste juste à définir la taille et les modalités d'accès de l'ouvrage. » Et quand on lui demande si cette concertation n'est pas finalement qu'une



Le dispositif mis en place pour cette réunion publique était digne d'un plateau télé. Photo T. B.

hypocrisie, Lionel Blondiaux se contente de sourire. Avant de tempérer. « Le positif, c'est de faire participer autant d'associations en amont d'un projet. Cette démarche est rare. »

Reste à savoir si les doléances des usagers et

riverains du futur pont seront réellement prises en compte par les politiques. Ou si finalement, cette concertation n'était qu'un simple écran de fumée.

Thomas Bartherote et Valentin Gendrot

Niel reprend du service

Le site de l'ancienne caserne militaire désaffectée de la Bastide va être l'objet d'une réhabilitation unique en France. L'objectif est de créer, sur les 30 hectares de friches militaires et ferroviaires, un immense éco-quartier. Nom de code : « Projet Darwin ».

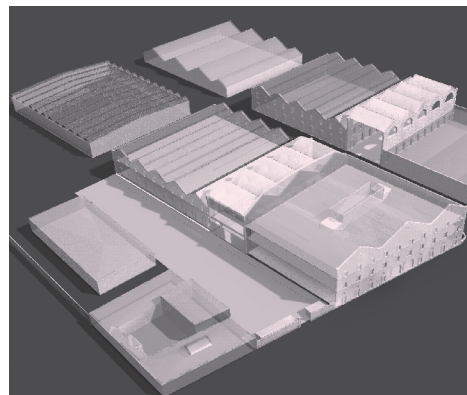


Les magasins généraux et la caserne Niel étaient à l'abandon depuis 2005. Photo D. R.

Après plusieurs années de préparation et de tractations, le projet Darwin est né. Les premiers travaux devraient commencer au deuxième semestre de cette année sous la houlette de Winny Vann. L'architecte hollandais sera officiellement désigné vendredi, pour tracer les grandes lignes du projet. Sa candidature devra être entérinée lors d'un vote au prochain conseil de la CUB.

D'ici à 2012, deux hectares seront aménagés en pôle économique « vert ». D'un côté, le groupe Evolution, à l'origine du projet, occupera la moitié de cet espace. De l'autre, cohabiteront des PME créatives, des commerces bio et des institutions environnementales. Un skatepark et des locaux associatifs pourraient même voir le jour.

Mais la grande attraction du site sera la sal-



Le groupe Evolution déjà numérisé une partie des bâtiments qu'il souhaite investir.

le de récupération d'eau de pluie. Une immense pièce stockant 2000 m³ d'eau avec un plafond de verre, sur lequel le public pourrait marcher. Toutefois, les économies d'eau réalisées ne compensent, pas pour l'instant, le coût de l'installation. Des pourparlers avec une société gérant des Hamams pourrait rendre le projet économiquement viable.

2500 logements pour 6000 habitants.

Sur les 28 hectares restants, la CUB souhaite faire sortir de terre un éco-quartier de 2500 logements pour 6000 habitants. Aujourd'hui, la plupart de cette surface est recouverte par des voies de chemins de fer inutilisées. Les rails servaient à l'époque de lien entre la gare d'Orléans et les magasins généraux, stockant les marchandises. C'est la réhabilitation d'un site historique

comme celui-ci qui a séduit le groupe Evolution.

En 2005, l'entreprise, spécialiste en communication avait décidé de bâtir, côté rive droite, ses propres bâtiments « verts ». Intéressée par ce projet ambitieux, la CUB avait alors proposé une friche que l'Etat venait de lui céder, abritant, entre autres, l'ancienne caserne militaire Niel.

Ces dernières années, le site était à l'abandon. Seuls quelques squatteurs et graffeurs avaient investi les lieux. La condition sine qua non de vente d'une parcelle à un prix abordable, est de créer un projet capable de faire revivre ce quartier. Les magasins généraux devraient renaître de leurs cendres. L'un des deux avait brûlé dans un incendie en 2008.

Florent custodio

Sur la route

Nouveau virage pour le permis de conduire

Une version rénovée de l'examen pratique de conduite entrera en vigueur à Bordeaux et dans toute l'Aquitaine dès lundi prochain. Parmi les nouveautés, il s'agit de privilégier l'autonomie, d'inviter à une conduite courtoise voire économique. Le candidat sera en effet jugé sur sa capacité à se débrouiller sans intervention de l'examineur pendant cinq minutes : il devra se rendre jusqu'à un lieu prédéfini et choisir un emplacement pour réaliser ses manoeuvres en toute sécurité. Plutôt que sanctionner les erreurs, l'examineur appréciera d'abord les bonnes attitudes du candidat. Pour obtenir la précieuse feuille rose, il faudra obtenir une note minimale de 20 sur 30, sans commettre d'erreur éliminatoire. L'objectif de cette refonte est de rendre l'évaluation plus positive, afin d'augmenter le taux de réussite national qui plafonne aujourd'hui à 52 %.

(Suite de la première page)

A quelques encablures de là, se trouvent ceux de Sud-Rail, rue Amédée Saint Germain. Le ton y est tout aussi protestataire. « A vouloir faire fonctionner la SNCF comme une entreprise privée, c'est tout le modèle social édifié lors de la Nationalisation de la SNCF en 1937 qui est en voie de destruction », éructe Philippe, un militant. « Si l'éclatement de l'entreprise publique devait aboutir d'ici à cet été, nous nous retrouverions dans la même situation que les salariés de Renault ou d'Orange. C'est d'autant plus angoissant qu'aucun reclassement ne nous est proposé... », renchérit un autre. Et Philippe de rappeler : « Nous, ce qu'on veut, c'est un bon service public ».

La mobilisation des cheminots, qui dure depuis plus d'une semaine, n'est donc pas termi-

née. Prendra-t-elle pour autant la forme du dernier grand conflit social de 1995, long de trois semaines et au sortir duquel les cheminots avaient finalement obtenu l'annulation d'un plan de suppression de 6000 kilomètres de lignes ? « On ne fantasme surtout pas sur ça ! », corrige Thierry Gleyroux. « La mobilisation, face au détachement de la direction, devrait se renforcer dans les jours qui viennent, c'est certain. Après, je ne sais pas ce que les cheminots ont dans la tête... Mais une chose est sûre, on aimerait que l'éclairage médiatique braqué sur la colère des usagers se tourne davantage sur les dysfonctionnements de la SNCF. Et il ne faut pas oublier que des avantages acquis en 95, ce sont tous les usagers qui en ont profité depuis. » En attendant, le conflit s'enferme.

Vincent Barros



Cent kilos de jalousie

« Je suis jaloux. » C'est le leitmotiv de Fabrice, 27 ans, néocalédonien de près de deux mètres et plus de cent kilos. Dans le box, l'homme est impressionnant. « J'ai un peu perdu, je mange plus beaucoup depuis trois semaines ». Comprenez que le colosse est en détention préventive depuis ce temps-là : car la jalousie, ce poison, lui a visiblement fait perdre toute contenance.

D'abord des coups et violences à répétition, des insultes et pour finir en beauté, un découpage aux ciseaux de l'intégralité de la garde robe de sa petite amie, sans évoquer un rapport sexuel manifestement imposé. « C'est ma vision de la femme madame la juge, il fallait qu'elle cesse son comportement provocant ». Fabrice, on l'aura aisément deviné, est très amoureux.

Son ex-compagne n'a pas souhaité se constituer partie civile, et n'a même pas d'avocat pour la représenter. Elle est seule, bien frêle et semble pressée d'en finir.

Et si l'avocat de Fabrice, plein d'audace, tentera d'évoquer des coutumes différentes venues du bout du monde pour expliquer l'attitude de son client, les juges suivront les réquisitions de la proc' : six mois de prison ferme.

Ivre au petit dej'

La peur, l'insouciance ou son penchant pour le pichet ? Difficile de savoir ce qui a poussé Ronan M., 46 ans, à percuter Enzo, policier municipal, dimanche matin à la Teste de Buch.

Monsieur M. n'en est pas à sa première comparaison. Vol, violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique, conduite sous l'empire d'un état alcoolique... sont ses dernières actualités judiciaires.

Mais ce dimanche 11 avril, à 9 h 40, « ce n'est pas sa faute » s'il roule en scooter sans casque, sans assurance, qu'il est ivre et qu'il fauche l'agent, lui laissant un bras en écharpe et une « impotence fonctionnelle » du petit doigt. « Les signaux du policier étaient sans équivoque. Vous ne les avez pas vus ? Je n'ai pas vu le policier. Il a sauté sur la chaussée et s'est accroché à l'arrière du scooter ». « Vous roulez sans assurance ? C'est un vieux scooter. Les freins ne marchent plus. J'ai résilié l'assurance. » « Vous étiez ivre au petit-déjeuner ? Mes amis sont venus à l'apéro avec une bouteille de rosé... » « Vous conduisiez dans cet état ? C'est lui [son passager] qui m'a forcé à prendre le véhicule ». Ces explications restent vaines. La procureure en remet une couche : « Le taux d'alcoolémie relevé à 16 heures ne reflète pas la réalité puisque M. M. a été incapable de souffler dans l'éthylotest à six reprises ».

Et la Présidente, sèche, le condamne aux six mois ferme requis. Sans mot dire, accoudé à la vitre du box comme il le serait à un zinc, M. M. opine du chef, le regard absent.

Drôle de grève à l'hôpital

Déplorant le travail de nuit rendu obligatoire et la pénurie permanente d'effectifs, les syndicats de l'hôpital Saint-André mobilisent le personnel avec difficulté.

C'est l'histoire d'une drôle de grève, d'un mouvement social qui n'en a pas l'apparence. Depuis plusieurs semaines, des personnels soignants de l'hôpital Saint-André sont en grève pour dénoncer le travail de nuit rendu obligatoire et la pénurie endémique des effectifs. Or, aucune trace du mouvement n'est visible dans les couloirs de l'établissement. Point de banderoles, ni de perturbation des services. Le quotidien se répète dans l'hôpital du centre-ville bordelais, tranquille. « Nous assurons le travail, précise Véronique Millet, déléguée syndicale CGT. Nous sommes logiquement assignés à un service minimum. »

Préavis de grève depuis le 4 mars

Déjà peu visible, le mouvement amorcé en janvier dernier semble désormais s'essouffler. Impulsées par l'intersyndicale CGT-CNI-FO-Sud, les actions déployées restent ponctuelles -débrayages de 24 heures, pétitions, interpellations diverses. « Il y a très peu de monde en grève en ce moment », rapporte Dominique Dubois, infirmière.

En poste aux soins palliatifs, cette quinquagenaire n'observe pas de conscience collective poindre. C'est plutôt l'inverse. « Je sens que les gens ont des difficultés à se mobiliser, confie-t-elle. Ils pensent à la création

du conseil de l'ordre infirmier ou encore à la réforme de notre statut. C'est difficile de faire un mouvement qui dure dans le temps. » En cause aussi, selon les syndicats, la stratégie perlée de la direction. « Elle négocie service par service, explique une syndicaliste. Cela donne une fausse impression de dialogue qui nuit à notre unité. Par ailleurs tous les services ne sont pas concernés, et ceux touchés ne le sont pas en même temps. »

Demandé par les organisations syndicales, un comité comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail extraordinaire se déroulera par ailleurs vendredi. « Nous avons sollicité à mandater un cabinet d'expertise pour évaluer les risques psychosociaux de cette modification de l'organisation du travail », explique David Privat, délégué syndicale Force Ouvrière. Mais les partenaires sociaux devraient néanmoins poursuivre la mobilisation. « Nos revendications demeurent, assure Véronique Millet de la CGT. Nous attendons un maximum de recrutement de personnels de jour et de nuit et il faut que l'obligation au travail de nuit soit levée. »

En dépit de nos sollicitations, la direction de l'hôpital Saint-André n'a pas souhaité répondre à nos questions.

« Je sens que les gens ont des difficultés à se mobiliser »

Mobibus repart

Le service de transport de personnes à mobilité réduite de la Cub était en grève depuis une semaine. Les négociations de lundi ont abouti à une augmentation de salaire. Retour avec David Bimboire, responsable CGT à TBC.

Imprimatur : Le problème, si l'on en croit vos mots d'ordre, c'est la rémunération. Qu'avez-vous obtenu ?

David Bimboire : La CGT n'a rien obtenu. Mais nous sommes quand même parvenus à un accord. Les salariés Mobibus ont obtenu une augmentation de salaire de 18 % (4300 € bruts/an en plus, NDLR). Il a également été question d'une prime de vacances. Mais la CGT n'est pas signataire de ce texte. Nous exigeons toujours que les conducteurs de PMR soient indexés sur les conducteurs de la TBC qui, eux, ont un coefficient de 200. C'est scandaleux.

Un conflit qui remonte à la reprise de Mobibus par Kéolis en 2009.

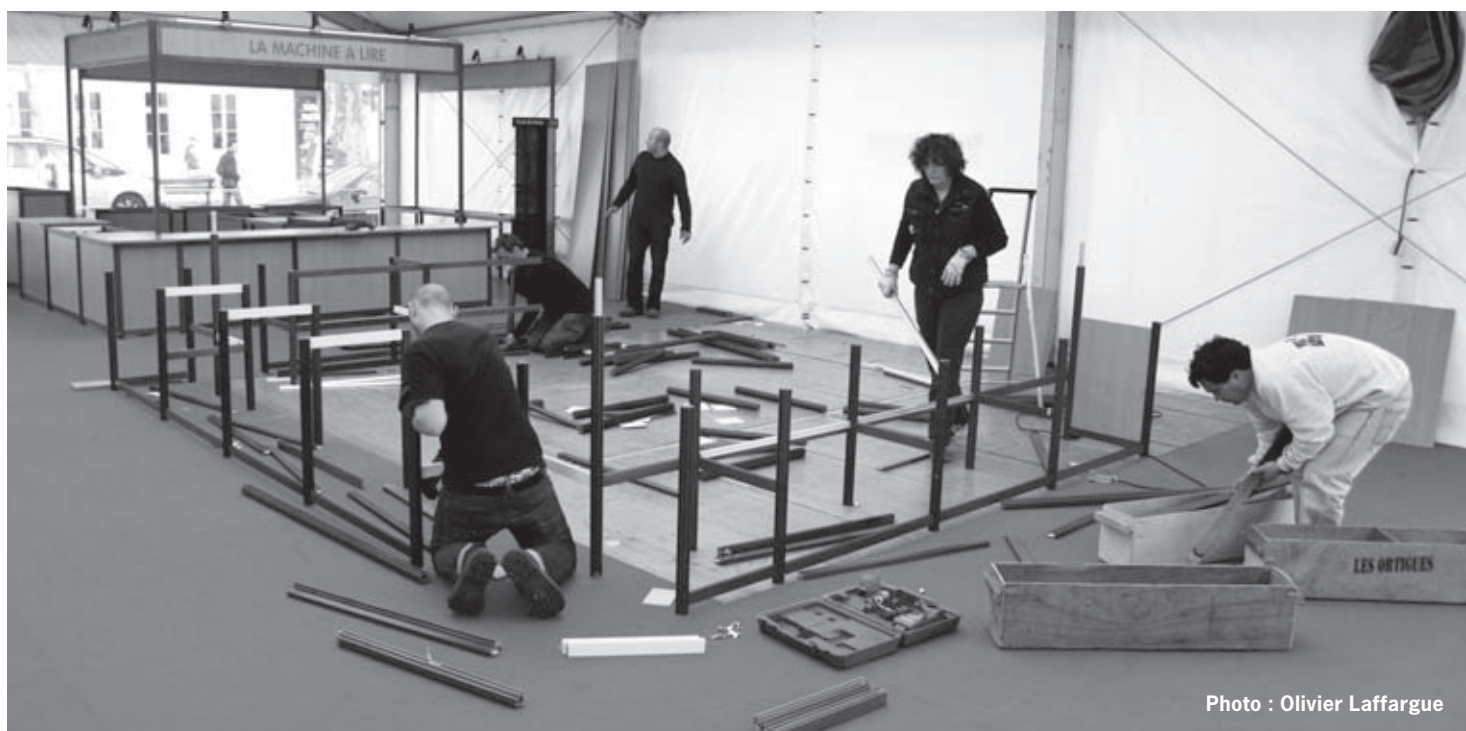
Ça fait plus d'un an que nous sommes en conflit permanent avec la direction, au sujet de la rémunération, du temps de travail, etc. On

nous fait croire à une soi-disant unité du service public mais on n'est pas capable d'intégrer les conventions collectives. Pourquoi est-ce que les conducteurs de PMR, titulaires des permis D (transports en commun) et tenus d'assurer un service auprès des personnes handicapées, ne bénéficieraient pas des mêmes avantages que ceux des bus et des trams ?

Le service reprend mais la CGT maintient la pression ?

Il va y avoir un débat national sur l'intégration des PMR dans les transports urbains. Car le problème est le même à Lyon où Kéolis adopte le même comportement. En attendant, un groupe d'études va étudier les conditions de travail. Et concernant la CGT, le mouvement continuera vraisemblablement, et devant les tribunaux.

Recueilli par Thomas Pontiroli



Pari gagné pour l'Escale du livre

L'Escale du livre pliait bagage lundi matin place Renaudel. Les organisateurs pouvaient se retirer avec le sentiment du devoir accompli. Le pari est gagné pour cette édition 2010, avec les mêmes ingrédients que d'habitude : la présence de la bande dessinée et de littérature jeunesse en plus d'une littérature classique. Avec plus de 100 auteurs présents pendant les trois jours, le salon a attiré plus de 40 000 visiteurs, venus par curiosité ou participer aux débats.

Pierre Mazet, président du salon, n'a pas caché sa satisfaction au moment du bilan et s'est félicité de ce succès. André Brink, Marie N'Diaye (prix Goncourt 2009) ou Véronique Ovaldès, étaient -entre autre- les invités de marque de cette édition.

Les nageurs girondins orphelins



Photo D. R.

Figure historique des Girondins de Bordeaux Natation, Jean Boiteux, premier champion olympique français de la catégorie est décédé dimanche à l'âge de 76 ans, après avoir chuté d'un arbre.

C'est par la voix de Marc Lafosse, vice-président des Girondins de Bordeaux Natation, que l'on a appris lundi la disparition du Bordelais Jean Boiteux. Né à Marseille le 20 juin 1933, il quitte sa famille pour Toulouse en 1947. Il rejoint les Dauphins du TOEC, le club de natation de la ville. Un choix risqué et rare pour l'époque, mais qui s'avère payant. Le 30 juillet 1952, dans le bassin d'Helsinki, il remporte le premier titre de champion olympique de la natation française sur 400m nage libre. L'image de son père, sautant dans la piscine olympique avant même l'arrivée des adversaires de son fils, a fait le tour du monde. Quatre ans plus tard, après l'échec aux Jeux de Melbourne, il s'installe en Aquitaine et devient conseiller technique régional pour les Girondins. Il va connaître avec ce club de nombreuses émotions.

Un investissement permanent.

« On dit souvent qu'il y a des gens remarquables et des gens remarquables. Eh bien Jean, c'était les deux à la fois », selon Franck Tomeï, qui a travaillé avec lui pendant 14 ans. Boiteux s'investit à 100 % pour le club qu'il rejoint et prend en charge le water-polo. Aux championnats de France de 1988 à Vittel, le relais 10 x 100 m girondin vise une médaille. Un des relayeurs se blesse

à quelques heures du départ. Les Bordelais se voient contraints de déclarer forfait. Il reste une dernière solution : faire courir le champion olympique, âgé de 55 ans. Il accepte et se met rapidement dans les conditions de compétition. « Il m'a vraiment surpris ce jour-là. Il avait fait une sieste juste avant et s'était concentré complètement sur la course », précise Franck Tomeï. Auteur d'un chrono honorable de 1'08, il termine sa course sous les acclamations des spectateurs du bassin vosgien. En 1993, pour fêter ses 60ans, le club organise une surprise, invitant les relayeurs de 1952 et des anciens internationaux du club. « C'est la seule fois où je l'ai vu pleurer, ça montre bien le caractère du personnage. C'était un homme entier, dans le sens de la fraternité et de l'unité. »

Boiteux prend la présidence du club en 1997 qu'il ne lâchera plus. Sa voix très grave était reconnaissable parmi des centaines. Et, malgré quelques accrocs dus à son caractère d'homme de conviction, il inspirait le respect des membres du club. Sa voix ne résonnera plus dans le bassin de la piscine du Grand Parc, mais elle aura marqué l'histoire d'un club « qui lui doit tout », selon Franck Tomeï.

Thomas Bach

Diam's, un nouveau système de valeurs

Le sociologue et politologue Denis-Constant Martin publie *Quand le rap sort de sa bulle*, coédité par l'Irma et Mélanie Seuten. Dans cet ouvrage, avant tout universitaire, il décrypte les textes et la musique de la rappeuse.



Photo D. R.

Imprimatur : Que révèle l'album de Diam's selon vous ?

Denis-Constant Martin : Les textes et les musiques de Diam's - je dis Diam's mais il faut aussi parler de la trentaine de personnes qui ont collaboré à la réalisation de cet album - renforcent l'idée d'un nouveau système de valeurs, que les sociologues font naître dans les années quatre-vingt. Comme par hasard, c'est le moment où le rap français émerge et où Diam's naît.

Un nouveau système de valeurs, rien que ça ?

Ce que dit Diam's, c'est qu'on peut être à la fois individualiste et solidaire. Sans cesse, elle répète qu'il faut s'instruire, se cultiver et aller à l'école. Elle insiste énormément sur les notions de travail, de fidélité. Autant de valeurs qui ont été, si l'on veut bien faire l'effort de s'en souvenir, au centre du débat lors de la dernière campagne présidentielle.

Pensez-vous que Diam's, lorsqu'elle est en phase de création, a conscience de tout cela ?

Ce n'est pas la question. Plus que les conditions de production, c'est le résultat qui nous intéresse. De toute façon, Diam's a suffisamment d'ambitions artistiques pour ne pas se laisser influencer.

D'où vient l'idée d'un travail universitaire sur son œuvre ?

C'est dans le cadre d'un cours sur les musiques contemporaines que j'ai proposé à mes étudiants de se pencher sur le cas de Diam's. En 2006, c'est l'artiste qui a vendu le plus d'albums en France. Tous styles de musique confondus. *Dans ma bulle* s'est écoulé à 800 000 exemplaires, sans compter le téléchargement illégal bien entendu. A partir d'un tel score, le travail de Diam's doit être considéré comme un véritable phénomène social. C'est cela que nous avons voulu interroger.

Ce n'est pas parce que l'album s'est beaucoup vendu qu'il a été écouté.

Bien sûr que si. Les rares personnes qui achètent des CD font encore l'effort de prendre le temps de les écouter. Il suffit de lire les commentaires laissés sur le forum de son site pour s'en rendre compte. Diam's est aujourd'hui une artiste populaire. Même si on ne l'aime pas, on l'a forcément entendue au moins une fois.

Hip-Hop Non Stop à SAC

Le week-end prochain, Saint-André de Cubzac célèbre le dixième anniversaire de la Fête de la Jeunesse. Après une soirée « musiques urbaines » (hip-hop, rap, slam) vendredi soir, place à une battle de break-dance samedi entre 14 h 30 et 18 h au bien nommé Champ-de-Foire. Les Animaniacs de Bordeaux, la Smala, et six autres « crew » se défieront à coups de « spin », « air-flare », et autres « freeze ». Cette manifestation est organisée par l'association Foksabouge et le lycée Cousteau.

Sexy Utopia

Pour sa onzième édition, le festival **Cinéma-ges** s'installe de nouveau au cinéma l'Utopia du 15 au 21 avril. Il s'articule cette année autour du thème « sexe, genres et identités » à travers une sélection de 40 films longs et courts, fictions ou documentaires. Le festival s'ouvrira avec la projection de *Nuits d'ivresse printanière*, le film de Lou Ye, primé au festival de Cannes de 2009. João Pedro Rodrigues, un réalisateur portugais, sera l'invité d'honneur et présentera son mélodrame *Mourir comme un homme* en clôture. Sans oublier le programme XX avec des films érotiques et des « manifestes pornographiques ».

Tarifs : de 4 à 6 euros.

Renseignements : 05 56 52 00 03.

Valise et objectif

Jusqu'au 30 avril, le festival **Itinéraires des photographes voyageurs** revient pour promouvoir l'art photographique. Les Bordelais pourront admirer onze expositions réparties dans huit lieux (La base sous-marine, l'espace Saint-Rémi, la cour Mably). Parmi elles, *Ce n'est pas moi qui clame, c'est la terre qui tonne*, à la bibliothèque Mériadeck. Bruno Dubroqua y retranscrit les messages de la planète à travers des marques laissées dans le paysage. Toutes ces visites sont gratuites.



Photo D. R.

Stacey Clone

Stacey Kent est en concert samedi à 20 h 30 au théâtre du casino Barrière. Cette chanteuse se situe dans la lignée des Nat King Cole, Sinatra. Les critiques l'ont aussi comparée à Billie Holiday. C'est grâce à son dernier album *Breakfast On The Morning Tram* qu'elle se fait connaître.

Casino Barrière, rue Cardinal Richaud à Bordeaux. Tarifs : de 28,80 à 32,90 euros.

Une Invisible à Mollat

Florence Aubenas est à la librairie Mollat jeudi 15 avril à 18h pour dédicacer son dernier livre *Le Quai de Ouistreham*, récit des six mois que la journaliste a passés en immersion dans le quotidien des travailleurs précaires.

Courez le voir

Martin Solveig sera vendredi 16 avril à 23 h 45 au 4 Sans. Il présentera son troisième album *C'est la vie*, onze titres vitaminés, dansants et fédérateurs qui signent la naissance d'un artiste à part entière. Au même titre qu'Helmut Fritz.

Le 4 Sans, 40, rue d'Armagnac 33800 Bordeaux. Tél. 05 56 49 40 05. Tarif : 15 euros en pré-vente.

Jazz is back

Cela faisait deux ans qu'il était en sommeil, le voilà de retour dans une formule allégée. La première édition des **Jazz sessions** se déroulera au Comptoir du jazz les 16 et 17 avril. Elle est l'héritière de feu le **Bordeaux jazz festival** et prend le même engagement : mettre en évidence les talents locaux. Les six concerts s'ouvriront sur le duo Bertrand Noël et Yonathan Avishai (piano-batterie) suivi du groupe Aérophone. Un DJ, El Selector Andaluz, clôturera le festival.

Les 16 et 17 avril à partir de 21 h 30 au Comptoir du jazz, 58, quai de Paludate. Entrée : 10 euros.